

03/06/2008



Secrétaire général

SG/SM/11613

AG/PAL/1090

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DEMANDE UN APPUI SOLIDE DES PAYS ARABES AUX EFFORTS DE L'AUTORITÉ PALESTINIENNE EN VUE D'UN ACCORD DE PAIX

On trouvera, ci-après, le texte intégral du message du Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, lu par le Coordonnateur spécial adjoint pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Max Gaylard, à Malte, le 3 juin 2008, à l'occasion de la Réunion internationale sur la question de la Palestine:

Je salue chaleureusement tous ceux qui sont venus participer à cette réunion internationale sur la question de Palestine, organisée par le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

Cette réunion a lieu à un moment où la communauté internationale a intensifié l'action qu'elle mène pour aider les Israéliens et les Palestiniens à aboutir à un traité de paix. L'objectif, convenu à Annapolis, est de régler avant la fin de l'année toutes les questions en suspens concernant le statut permanent. Les paramètres de l'accord sont clairs: fin de l'occupation commencée en 1967, fin du conflit et création d'un État palestinien souverain, viable et indépendant, vivant côte à côte avec un Israël n'ayant rien à craindre pour sa sécurité.

Autre fait encourageant, les dirigeants d'Israël et de la Palestine acceptent de poursuivre leurs discussions régulières sur les grands problèmes. Je tiens à rendre un hommage particulier au Président Abbas et au Premier Ministre Olmert pour leur volonté de régler ce conflit qui dure depuis des décennies, ainsi que pour la persistance avec laquelle ils continuent de négocier en dépit de toutes les difficultés. Je les conjure de ne se laisser intimider par aucun obstacle et de mener l'action jusqu'à son terme.

Pour réussir, il faut que tout ce que l'on fait actuellement pour aboutir à un accord de paix puisse s'appuyer sur un progrès sensible réalisé sur le terrain. À la Conférence de donateurs organisée à Paris en décembre dernier, près de 8 milliards de dollars ont été mobilisés pour porter assistance à l'Autorité palestinienne. La récente rencontre à Londres des représentants officiels des membres du Quatuor et du Comité spécial de liaison a également démontré la nécessité d'un suivi vigoureux de la part de la communauté internationale, qui permette de mobiliser des appuis politiques et économiques de plus en plus solides.

Il faut maintenant que ces réunions, ainsi que les annonces de contributions, se traduisent dans les faits par des résultats concrets. Le représentant du Quatuor, Tony Blair, a annoncé un train de mesures qui constituent un premier pas et dont on se félicite. Son idée est de commencer par fluidifier le mouvement des personnes et des marchandises en Cisjordanie, tout en ménageant les besoins légitimes d'Israël en matière de sécurité. Si elles sont appliquées, ces mesures pourraient donner un coup de fouet à l'économie palestinienne et faire que le peuple palestinien croie à nouveau au processus de paix.

Il faut absolument que les deux parties saisissent l'occasion qui s'offre passagèrement de faire avancer ce processus, en particulier en donnant suite aux obligations que leur assigne la Feuille de route.

Certaines choses ont déjà été faites. Sous la direction du Premier Ministre Fayyad, l'Autorité palestinienne s'est employée à renforcer ses capacités sur le plan de la sécurité et à réaliser une réforme des finances publiques. Israël a accepté de supprimer certains des obstacles qui entravent les déplacements des Palestiniens en Cisjordanie. Il a aussi consenti à délivrer des visas d'entrée à des milliers de travailleurs palestiniens.

On ne peut que se féliciter de ces mesures. Mais il reste encore bien plus à faire. La poursuite de l'implantation de colonies de peuplement, y compris leur construction, est contraire à la fois au droit international et aux obligations imposées à Israël par la Feuille de route. De même, la construction de la barrière dans le Territoire palestinien occupé est en contradiction de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice. Il faut que ces activités cessent immédiatement.

Les Palestiniens, de leur côté, doivent continuer de s'efforcer d'améliorer leurs capacités et leur efficacité sur les plans de la sécurité et de l'état de droit. Le mois prochain, il se tiendra à Berlin une conférence où les donateurs pourront apporter au processus un appui dont le besoin se fait durement sentir.

Il est particulièrement urgent de mettre sur pied une stratégie différente, plus positive, concernant Gaza. Le peuple palestinien, surtout le million et demi d'habitants de la bande de Gaza, vit dans des conditions très dures sur le plan humanitaire. L'assistance de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a été réduite dans des proportions dramatiques. Le faible niveau et l'irrégularité de l'approvisionnement en carburants pèsent sur les transports et les services de distribution d'eau et d'assainissement. Deux sur trois des habitants de Gaza vivent dans la pauvreté, et l'an dernier la croissance économique a été nulle.

La poursuite des opérations aériennes et terrestres d'Israël ne fait qu'aggraver la situation, faisant un nombre inacceptable de victimes parmi les civils palestiniens, tant en Cisjordanie que dans la bande de Gaza. Tout aussi inacceptables et profondément irresponsables sont les attaques à la roquette ou autres lancées par des militants contre des civils israéliens, ou à des points de passage. Je demande une fois de plus qu'il soit mis fin à tous ces actes de violence condamnables et que toutes les parties se conforment au droit international humanitaire, et il faut en particulier que les mesures de punition collective cessent immédiatement.

À ce propos, je salue les efforts déployés par l'Égypte pour ramener le calme dans la bande de Gaza; les mesures qu'elle a prises devraient déboucher sur la réouverture des points de passage et l'amélioration des conditions de sécurité sur la frontière. C'est un premier pas vital pour que les négociations israélo-palestiniennes puissent avoir une chance d'aboutir et que soit créée une situation propice aux efforts visant à réunifier Gaza et la Cisjordanie sous la houlette légitime de l'Autorité palestinienne – ce qui est indispensable, car un État palestinien doit nécessairement englober à la fois Gaza et la Cisjordanie, ainsi que Jérusalem-Est.

Je me félicite également que l'Initiative de paix arabe, élément central de la recherche de la paix dans la région, ait été réaffirmée. Je demande instamment aux pays arabes d'apporter un appui vigoureux à l'Autorité palestinienne dans l'action qu'elle mène pour négocier un accord de paix, bâtir ses institutions et promouvoir l'unité des Palestiniens.

Les prochains mois seront déterminants pour l'action que nous menons ensemble pour redonner espoir aux Palestiniens. Pour ma part, je continuerai à m'impliquer dans le processus de paix, aussi bien personnellement que par l'intermédiaire du Quatuor et des activités du Coordonnateur spécial des Nations Unies. Il faut absolument qu'ensemble nous fassions tout ce qui peut être fait pour contribuer à la réalisation d'une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient, sur la base de l'application intégrale des résolutions pertinentes de l'ONU et des obligations imposées par la Feuille de route.

Dans cet esprit, je souhaite de tout cœur, et l'on ne pourrait vous souhaiter mieux, que votre réunion soit fructueuse.

* * * * *